



CONTRIBUTION DU SAINT-SIEGE A LA
6^{EME} CONFERENCE DES MINISTRES EN CHARGE DU PATRIMOINE DU CONSEIL DE L'EUROPE
« Le patrimoine au 21^{ème} s. pour mieux vivre ensemble »
« Une Europe qui change »

Namur, Belgique, 22-24 avril 2015

Monsieur le Président,

Dans son discours au Parlement Européen, le 25 novembre dernier, le Pape François a plaidé pour que l'on prenne en compte « non seulement le patrimoine que le christianisme a laissé dans le passé pour la formation socioculturelle du continent, mais surtout la contribution qu'il veut donner, aujourd'hui et dans l'avenir, à sa croissance ». Il a ensuite ajouté que « cette contribution n'est pas un danger pour la laïcité des États ni pour l'indépendance des institutions de l'Union, mais au contraire un enrichissement. Les idéaux qui l'ont formée dès l'origine le montrent bien : la paix, la subsidiarité et la solidarité réciproque, un humanisme centré sur le respect de la dignité de la personne. »

La culture dans son ensemble, et le patrimoine comme son expression qui subsiste dans le temps et le traverse dans la mémoire des personnes et des peuples, ont un rôle essentiel pour rendre la vie humaine plus belle, élargir l'horizon des sagesse et des sentiments, nourrir les esprits, ouvrir les espaces de la liberté intérieure et interpellier les consciences. Au cours des siècles, l'Évangile du Christ n'a cessé d'inspirer les arts et les lettres, la philosophie et le droit, et tout ce qui fait l'*ethos* d'un peuple, offrant ainsi à « l'Europe qui change » – et Dieu sait combien elle a changé depuis l'arrivée de Pierre dans la Ville éternelle – des valeurs universelles que l'on retrouve au fondement de l'Institution qui nous rassemble aujourd'hui. Le patrimoine culturel né de l'Évangile dessine le paysage de notre continent, peuple les bibliothèques de nos institutions, emplit les auditoriums de nos cités, fascine les touristes du monde entier qui accourent dans nos musées.

A Strasbourg, toujours, cette fois devant le Conseil de l'Europe, le Pape François a retenu deux grands défis qui se présentent, dans « une Europe qui change », sur le chemin de la promotion des droits humains, auxquels est lié le développement de la démocratie et de l'État de droit : le premier consiste à *globaliser de manière originale une Europe multipolaire*, et donc œuvrer en ce sens pour que les patrimoines soient accessibles à tous sur tout le continent ; le second est de *tenir compte de la transversalité* qui se retrouve dans tous les domaines, *ce qui ne peut se faire sans recourir au dialogue*, qui fait en sorte que la transversalité d'opinions et de réflexions *soit au service des peuples unis dans l'harmonie*.

Le patrimoine de l'Europe est d'une richesse singulière, et il ne cesse de parler à l'humanité, en témoignent les flux impressionnants de touristes qui, du monde entier, se déversent sur nos territoires, du Kremlin de Moscou au Mont Saint-Michel, de la Mosquée bleue d'Istanbul à la Chapelle Sixtine, du British Museum à l'Acropole d'Athènes. La question, pour ces chefs d'œuvre d'humanité, n'est pas d'abord d'évaluer leur valeur marchande et de savoir comment les gérer, mais d'en faire une réalité vivante qui participe à l'édification des peuples. Certes, il est de la responsabilité de tous de tout faire pour sa sauvegarde, et pour cela l'identifier et le répertorier, le préserver et le protéger, l'étudier et le promouvoir, le transmettre et le revitaliser. Cela demande l'interaction des groupes et communautés, des individus et des spécialistes, des centres d'expertise et des instituts de recherche, des entités régionales, religieuses et Etatiques. Mais il ne faut pas oublier la nécessaire formation des éducateurs et des animateurs de médias à qui revient la responsabilité de mettre en dialogue nos contemporains avec leur patrimoine et non seulement avec ce qui va de mode et se vend bien.

Le Saint-Siège a été l'un des tous premiers à ratifier la Convention culturelle européenne. Pour sa part, il n'a cessé d'apporter son soutien aux initiatives du Conseil de l'Europe pour que les Européens connaissent et respectent leur patrimoine commun et divers, favorisent la mobilité et les échanges en vue d'une meilleure connaissance et d'une mutuelle compréhension, et soutiennent le vaste courant de coopération culturelle entre les peuples, objectifs fixés par la *Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la Société*. Je veux ici mentionner son active participation à l'heureuse initiative des « Itinéraires culturels » avec, à son origine, les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle : l'extraordinaire succès de cet parcours en fait un modèle d'initiative non seulement pour la mise en valeur d'un patrimoine culturel et spirituel, mais par sa capacité à renvoyer le pèlerin en marche, dans son dialogue avec la nature et la culture, aux questionnements essentiels.

Les peuples comme les personnes traversent l'histoire et se constituent une mémoire qui parle de leur identité. Le passé récent de nos sociétés a vu des évolutions importantes qui contribuent pour une part à une meilleure connaissance de cette mémoire commune dont le patrimoine est l'expression, mais pour une autre part, paradoxalement, crée parfois les conditions d'une profonde crise identitaire qui, dans le rejet du passé spirituel et religieux, constitue une forme de haine de soi.

Les questions liées au patrimoine montrent bien que, s'il est légitime de séparer les religions de l'Etat, il ne sera jamais possible de séparer la religion de la société. Le patrimoine permet la rencontre respectueuse et apaisée entre les croyants et celles et ceux qui se considèrent agnostiques ou athées.

Mesdames et Messieurs, comment pouvons-nous contribuer à développer des sociétés bien intégrées et cohésives, dans une Europe qui change ? Jusqu'à présent, les idéaux fondateurs de nos sociétés Européennes ont été ceux d'une fraternité basée sur la recherche de la concorde et de la paix, la liberté assurée par la défense des droits et l'exercice des devoirs, l'égalité fondée sur le respect des différences entre les personnes et les peuples. Bref, une culture de l'homme et pour l'homme, une culture où les valeurs spirituelles permettent à chaque personne humaine de se placer face à son semblable pour entrer dans un dialogue commun dans la recherche du bien, du vrai, du beau et de la paix pour tous. Les croyants veulent participer à la vie culturelle de leurs peuples, avec leur vision de la personne humaine et de son aspiration à la transcendance, dans le respect et le dialogue avec celles et ceux qui, bien que ne partageant pas leur foi, sont conscients de la nécessité de créer des liens de fraternité sans lesquels la stabilité démocratique et la sécurité ne peuvent être renforcés. Je vous remercie.